COMMUNIQUE DE PRESSE

Opération Grand site de la Combe d'Arc
Aménagement transitoire du parking de la Combe d'Arc

31 mai 2022

Maître d'ouvrage de l'opération, le Département de l'Ardèche mène actuellement des travaux sur le parking du Pont d'Arc. Il s'agit d'un aménagement transitoire, réalisé en étroite collaboration avec les services de l'Etat, dans l'attente de l'aménagement définitif qui verra prendre place, à terme, un parking visiteurs sur deux anciennes terrasses de culture (courant de l'hiver 2023-2024) en lisière de forêt.

L'aménagement provisoire en cours vise à organiser le stationnement sur une parcelle propriété du Département depuis février 2022. Il sera en service sous cette forme jusqu'à l'aménagement définitif en 2024. A cette date, le parking actuel sera remis en culture.
A proximité immédiate, sur la partie haute de la parcelle, une aire de stationnement et de retournement des autocars sera aménagée au cours de l'hiver 2022-2023.

L'aménagement en cours se traduit par une remise en état succincte du terrain (comblement des nids-de-poule), l'organisation d'une entrée/ sortie sur la route départementale D 290, et la délimitation de rangées de stationnement.
Un stationnement temporaire pour les cycles est également prévu. Cet aménagement conduira à une légère diminution de la capacité du parking de 200 à 150/160 places.
La navette du Pont d'Arc accessible depuis le parking du Chastellas à Vallon-Pont-d'Arc permet aux visiteurs d'accéder au site gratuitement[1].

[1] Service en juin : les 18/06, 19/06, 23/06, 24/06, 25/06, et 26/06.
Puis tous les jours du samedi 2 juillet au 04 septembre.
Service en septembre : 10/09 et 11/09, 17/09 et 18/09.

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 – Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

Les équipes de la Direction des Routes et des Mobilités du Département de l'Ardèche sont à l'œuvre pour finaliser cet aménagement dans la première semaine de juin et selon un rythme quotidien qui impacte le moins possible la visite du site.

Dans le même temps, la gestion environnementale du site se poursuit. Les parcelles en amont de la plage du Pont d'Arc qui seront également remises en culture à l'horizon 2024 font actuellement l'objet d'une opération d'éco-pâturage. Un troupeau constitué d'une vingtaine de brebis et une ânesse sera présent dans la combe jusqu'à la mi-juin.

« Les travaux actuellement conduits sur la Combe d'Arc ont pour but de faire aboutir la labellisation Grand site. En tant que vice-président en charge de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement, et au nom du Département, je souhaite redonner à la Combe d'Arc une apparence plus naturelle correspondant à l'identité de ce patrimoine exceptionnel. » Matthieu Salel.

L'Opération Grand Site de la Combe d'Arc est pilotée par le Département de l'Ardèche, en lien avec l'Etat, et en partenariat avec le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la Commune de Vallon Pont d'Arc et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 – Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr